

Informations de base	
<b>2004/0004(CNS)</b> CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Niveau minimal de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers. Codification Abrogation Directive 98/93/EC 1998/0137(CNS) Abrogation 2008/0220(CNS) <b>Subject</b> 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 3.60.10 Sécurité de l'approvisionnement énergétique	

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>JURI</b> Affaires juridiques	GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	25/11/2004
	<b>Commission au fond précédente</b>	<b>Rapporteur(e) précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>JURI</b> Juridique et marché intérieur	MACCORMICK Professor Sir Neil (V/ALE)	19/02/2004
	<b>Commission pour avis</b>	<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	07/10/2004
	<b>Commission pour avis précédente</b>	<b>Rapporteur(e) pour avis précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ITRE</b> Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie		
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	2747	2006-07-24
	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>	

Commission européenne		
	Service juridique	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
23/01/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0035 	Résumé
12/02/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/09/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/11/2004	Vote en commission		Résumé
29/11/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0047/2004	
14/12/2004	Décision du Parlement	T6-0086/2004	Résumé
14/12/2004	Résultat du vote au parlement		
24/07/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
24/07/2006	Fin de la procédure au Parlement		
08/08/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2004/0004(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation Directive 98/93/EC 1998/0137(CNS) Abrogation 2008/0220(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 100
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/21145 JURI/5/20652

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0047/2004	29/11/2004	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0086/2004 JO C 226 15.09.2005, p. 0022-0044 E	14/12/2004	Résumé

## Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	<a href="#">COM(2004)0035</a> 	23/01/2004	Résumé

## Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES0208/2004</a> <a href="#">JO C 112 30.04.2004, p. 0039-0039</a>	31/03/2004	
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES0508/2004</a>	31/03/2004	

## Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

## Acte final

[Directive 2006/0067](#)  
[JO L 217 08.08.2006, p. 0008-0015](#)

[Résumé](#)

# Niveau minimal de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers. Codification

2004/0004(CNS) - 24/07/2006 - Acte final

OBJECTIF : obliger les États membres à maintenir un niveau minimum de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/67/CE du Conseil (version codifiée).

CONTENU : le Conseil a adopté une directive (version codifiée) faisant obligation aux États membres de maintenir un niveau minimum de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers.

Cette directive codifie et abroge la directive 68/414/CEE: elle se substitue aux divers actes qui y sont incorporés en les regroupant et en y apportant uniquement les modifications requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 28/08/2006.

# Niveau minimal de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers. Codification

2004/0004(CNS) - 23/01/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : obliger les États membres à maintenir un niveau minimum de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers. ACTE PROPOSÉ : Directive du Conseil. CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 68/414/CEE du Conseil, du 20 décembre 1968, faisant obligation aux États membres de la C.E.E. de maintenir un niveau minimum de stocks de pétrole brut et/ou de produits

pétroliers. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

## **Niveau minimal de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers. Codification**

2004/0004(CNS) - 14/12/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de la Commission.